

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS ET MIGRANTES LE 18 DÉCEMBRE 2023 :

En France et en Europe tous et toutes concerné·es !

Le projet de loi immigration désormais en discussion à l'Assemblée nationale s'inscrit dans la continuité des politiques répressives alors même que les immigré·es ne sont en rien responsables des crises générées par le capitalisme.

Adopté, il aurait de lourdes conséquences sur l'accueil et le droit à vivre dignement pour des milliers d'immigré·es qui ont fui la misère, les dictatures, le dérèglement climatique ou les guerres : restriction du droit d'asile, fortes contraintes

administratives, obstacles aux regroupements familiaux, multiplication des expulsions arbitraires, minoration de l'Aide Médicale d'État (AME) au mépris de la santé publique. De nombreux articles vont à l'encontre du droit international, du droit de l'enfant et des valeurs de la République française.



MOBILISONS-NOUS
Partout en France
les 11 et 18 décembre

En ne prévoyant toujours pas la régularisation des travailleurs-euses sans papiers qui paient des impôts et contribuent à la richesse de la

France, ce projet participe à diviser le monde du travail !

Pourtant, des centaines de travailleurs-euses sans papiers se mettent en grève et obtiennent des régularisations exceptionnelles par le travail. Nous soutenons ces luttes, portons l'exigence d'une régularisation par la loi des travailleurs-euses sans papiers, le respect du droit international et les droits des personnes étrangères.

Les élu·es communistes se sont battus au Sénat et vont continuer à porter nos exigences à l'Assemblée nationale.





LÉON DEFFONTAINES
Tête de liste PCF aux
élections européennes

“ **Nous nous battons au niveau européen contre le Pacte sur l’immigration et l’asile et nous agissons pour la création de voies sécurisées de migration.** ”

À échelle européenne, nous porterons :

- ◆ Le respect de toutes les Conventions internationales comme celle sur les droits de l’enfant en interdisant notamment les tests osseux sur les mineurs isolés.
- ◆ Abrogation du règlement Dublin et mise en place de nouveaux traités pour que chaque État prenne sa part dans une politique migratoire basée sur l’accueil digne, le droit au logement et l’accès au travail. Porter la création d’un Protocole européen d’accueil et de respect des droits des femmes migrantes.
- ◆ Création de voies sécurisées de migration du pays d’origine au pays d’accueil en supprimant l’externalisation de nos frontières sous conditions financières à des pays extracommunautaires.
- ◆ La redéfinition des missions de Frontex qui doit être placée au service de ces voies sécurisées et travailler au démantèlement des réseaux de trafiquants d’êtres humains.
- ◆ Sanctuariser le sauvetage en mer en respectant la Convention internationale de 1974 qui prévoit l’obligation de porter secours aux personnes en détresse en mer.